



Choisir son orientation après la 3^{ème}

Lydie BLANDIN

Psychologue Education Nationale. Conseil en orientation

Première question à se poser

Études générales

- sur le même principe que le collège
- 3 ans au lycée + 2 à 5 ans d'études pour se spécialiser

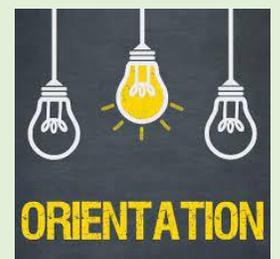
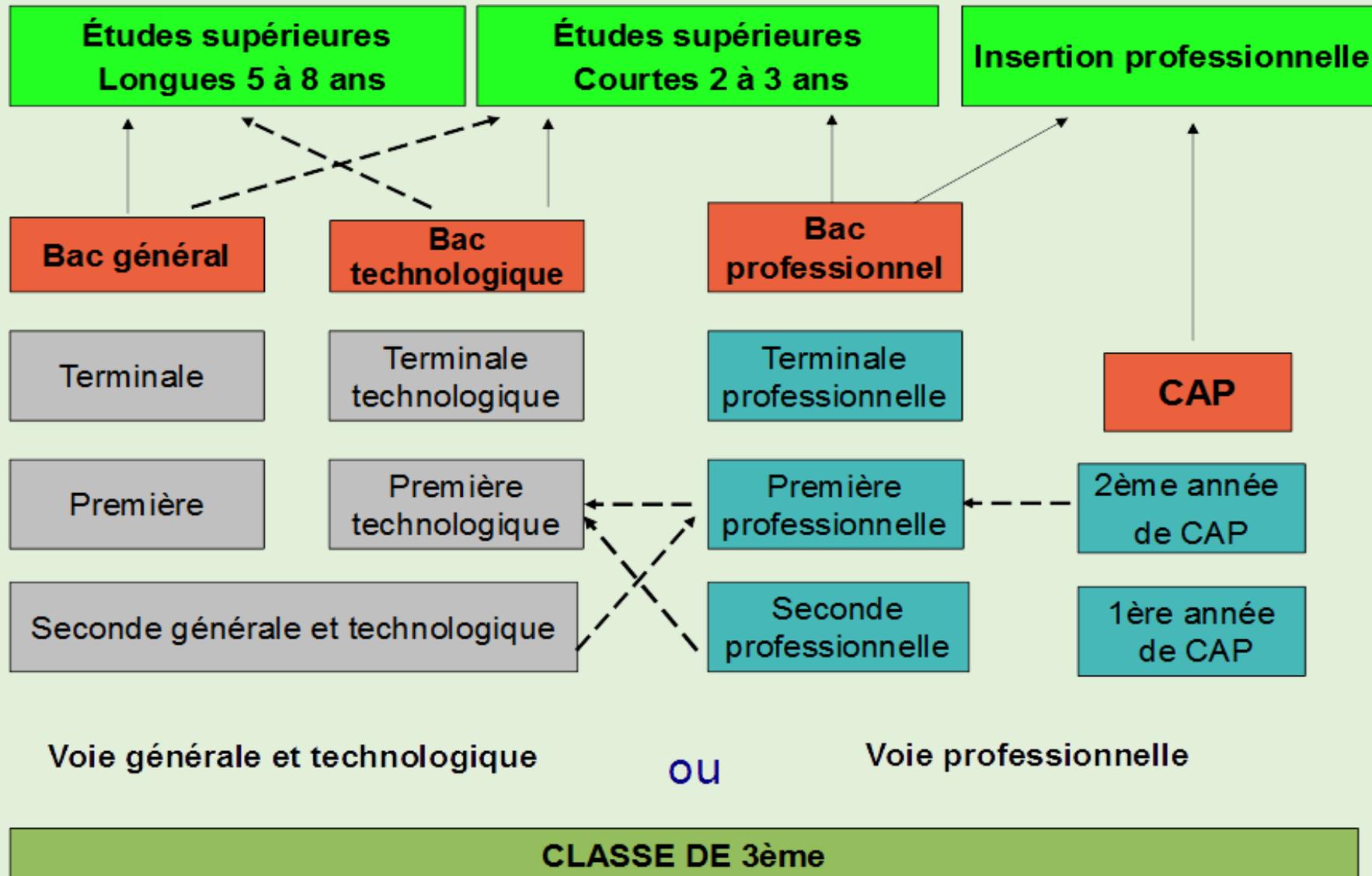
ou

Études professionnelles

- pour apprendre directement un métier après la 3ème
- ou se spécialiser dans un secteur professionnel

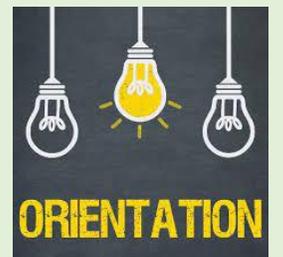


L'orientation après la 3^{ème}



SOMMAIRE

- 1 – La voie professionnelle
- 2 - La seconde générale et technologique
- 3- Calendrier et procédures
- 4- Les ressources pour s'informer



LA VOIE PROFESSIONNELLE



Ma nouvelle voie pro ONISEP :[lien](#)

VOIE
PROFESSIONNELLE

Bac Professionnel (3 ans) : 80 spécialités

- Élèves intéressés par un domaine professionnel
ex : bâtiment, commerce, mécanique, social...
- Enseignement général 50 %
- Enseignement professionnel 50 %
(atelier, laboratoire, salle informatique)
- Stages en entreprise 22 semaines sur les 3 ans
- Après : insertion professionnelle ou BTS



Une seconde professionnelle organisée par familles de métiers- choix du bac fin de 2^{nde} pro

- métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics : 8 bacs
- métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique : 3 bacs
- métiers de la relation client (commerce, vente, accueil) : 3 bacs
- métiers des industries graphiques et de la communication : 3 bacs
- métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment : 3 bacs
- métiers de l'alimentation : 3 bacs
- Métiers de la mer : 4 bacs
- métiers de la beauté et du bien-être : 2 bacs
- métiers de l'aéronautique : 4 bacs
- métiers de l'hôtellerie et de la restauration : 2 bacs
- métiers du bois : 3 bacs
- métiers du pilotage, d'installations automatisées : 4 bacs
- métiers de la maintenance : 6 bacs
- métiers de la réalisation de produits mécaniques : 8 bacs
- métiers du numérique et de la transition énergétique : 6 bacs

- Et quelques spécialités de bacs pro à choisir dès la 3eme (ex : service à la personne, métiers de la sécurité, etc.)



2ndes pro agricoles : 4 familles de métiers

- Production : 7 bacs (élevage et gestion d'entreprises agricoles)
 - Nature, jardin , paysage, forêt : 3 bacs
 - Conseil vente : 3 bacs
 - Alimentation – bio-industrie de laboratoire
-
- Et 2 bacs pros à choisir dès la 3eme : service aux personnes et aux territoires et technicien en expérimentation animale.

Sections européennes en lycée professionnel dans le département

Lycée JF Cail à Chef Boutonne

- Anglais ou espagnol euro en Bac pro Commerce et vente

Lycée les Grippeaux à Parthenay

- Anglais euro en Bac pro Cuisine et service

Lycée Signoret à Bressuire

- Anglais ou espagnol euro en Bac pro gestion administration

Lycée horticole de Niort

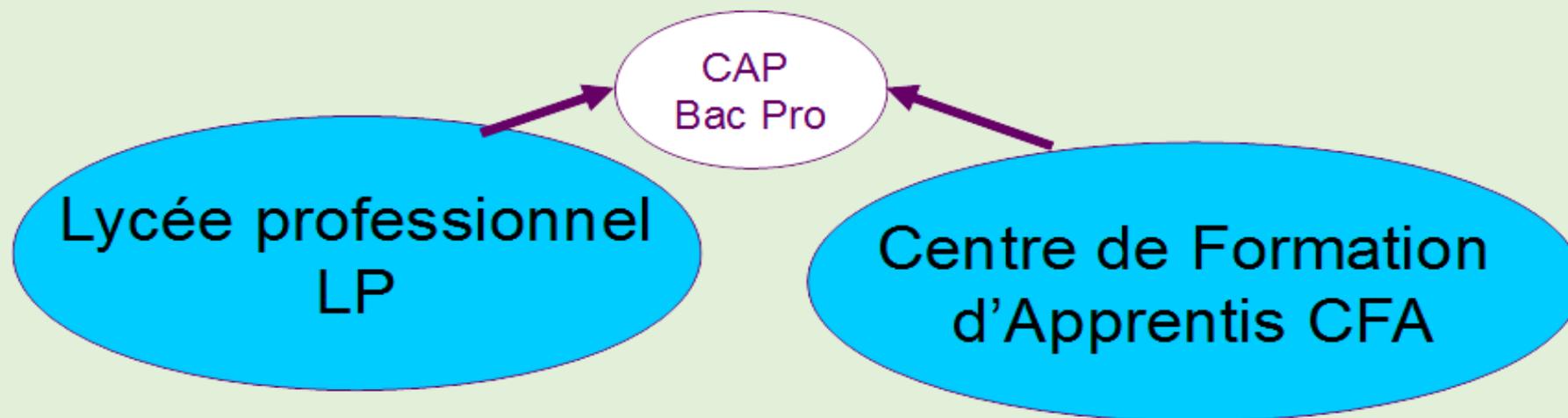
Anglais euro en Bac pro horticole et vente

Le CAP (2 ans) : 200 spécialités

- Pour les élèves intéressés par un **métier précis**
ex : coiffure, maçon, boucher, sérigraphie industrielle...
- Enseignement général 40 %
- Enseignement professionnel 60 %
- Stages en entreprise 12 à 16 semaines sur les 2 ans
- Après : insertion professionnelle
ou Poursuite d'études (Bac Pro, BP, MC)



VOIE PRO : 2 façons d'apprendre



A temps plein
Statut Scolaire

Cours + Atelier au Lycée +
Stages en entreprise :
-22 semaines (sur 3 ans Bac pro)
-12 à 16 semaines (sur 2 ans CAP)

En apprentissage
Statut Apprenti

Alternance cours/apprentissage :
1 semaine de Cours au CFA
3 semaines de travail en entreprise

L'apprentissage

- Contrat de travail entre un apprenti, un employeur et un établissement
- Avoir 16 ans ou 15 ans à la sortie de la classe de 3ème
- Trouver un employeur (= démarche de l'élève et de sa famille)
- Formation en établissement et en entreprise
- Période d'essai

- **Attention** : faire des vœux en parallèle en lycée professionnel

Recrutements particuliers : dates limites

- CAP Accompagnement éducatif Petite enfance (Bressuire) : 18/05
- CAP Bijouterie-joaillerie option sertissage (Bressuire) : 26/05
- CAP Cordonnier bottier (Angoulême) : 13/05
- Bac Pro Aéronautique option structure (Rochefort) : 16/05
- Bac Pro MELEC, MEI, Systèmes Numériques avec La Marine Nationale (La Rochelle, Châtelleraut) : 06/05
- BAC Pro Gestion d'une entreprise hippique (Montmorillon) : 10/04
- BAC Pro Elevage Canin et Félin (Montmorillon) : 10/04
- Bac pro métiers de la sécurité : 11/05

- Toutes les 2des pro et CAP maritimes : dossier en ligne.



ATTENTION !!

- Seconde pro et CAP : **nombre limité de places**
- Formuler un maximum de vœux (**10 possibles**)

Certaines sections sont très demandées !!

ATTENTION

- Résultats de l'affectation fin juin
- Inscriptions en établissement début juillet
- Si refusé ou en liste d'attente : 2eme Tour début septembre

Privé : c'est à la famille de prendre contact avec l'établissement

VOIE
PROFESSIONNELLE

LA SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE



Infos onisep 2de GT : [lien](#)



Les enseignements en seconde générale et technologique

- **Enseignements communs**

- Français : 4 h
- Histoire - Géographie : 3 h
- Langues vivantes A et B : 5 h 30
- Mathématiques : 4 h
- Physique-chimie : 3 h
- Sciences de la vie et de la Terre (SVT) : 1 h 30
- Education physique et sportive : 2 h
- Enseignement moral et civique : 0h30
- Sciences économiques et sociales SES 1h30
- Sciences numériques et technologie 1h30



Enseignements optionnels (facultatifs – ne sont pas proposés dans tous les lycées)

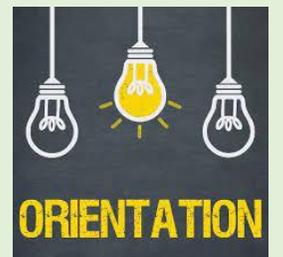
- 1 enseignement général au choix parmi
 - Langues et cultures de l'Antiquité latin ou Grec 3 h
 - 3^{ème} Langue vivante 3 h
 - Arts : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre 3 h
 - Education physique et sportive 3 h
 - Arts du cirque 6 h
 - Ecologie-agronomie-territoires-développement durable 3 h
- 1 enseignement technologique au choix parmi
 - Management et gestion 1h30
 - Santé et social 1h30
 - Biotechnologies 1h30
 - Sciences et laboratoire 1h30
 - Sciences de l'ingénieur 1h30
 - Création et innovation technologiques 1h30
 - Création et culture – design 6h
 - Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives 3h
 - Pratiques sociales et culturelles 3h
 - Pratiques professionnelles 3h
 - Atelier artistique 72h annuelles



Fiches spécifiques pour le 2de GT et dates limites

- Section européenne
- Enseignement optionnel (langues et culture de l'antiquité)
- Parcours artistique (s'il y a continuité en enseignement de spécialité en 1^{ère} dans le lycée)

- Demande de dérogation



Les demandes de dérogation pour les 2desGT (assouplissement de la carte scolaire)

- Ne concerne que les demandes de 2de GT non contingentées d'un établissement de l'éducation nationale qui ne dépend pas du secteur de l'élève
- **Dès lors qu'il y a de la place dans l'établissement souhaité, une fois satisfaites les affectations des élèves dans leur établissement de secteurs, la DSDEN répondra favorablement à toutes les demandes**
 - Pas de demande de dérogation pour :
 - une formation en recrutement spécifique ou enseignement optionnel « création et culture design »,
 - Pour les établissements du ministère de l'agriculture
 - pour un établissement privé sous contrat



Sections à recrutement particulier – Date de retour de dossier

- Arts du cirque (6 h par semaine) – Châtelleraut – 25/03
- 2de GT option culture et pratique de la musique, du théâtre ou de la danse 30/03
- 2de GT Classe de défense et sécurité globale. Lycée Bernard Pallissy, Saintes 13/05
- **Sections binationales** : 17/05
- **BACHIBAC** (Espagnol) lycée Jean Dautet La Rochelle + Marguerite de Valois Angoulême
- **ESABAC** (italien) Lycée Victor Hugo Poitiers
- **ABIBAC** (Allemand) Lycée Bois d'Amour Poitiers + Jean Dautet La Rochelle

- **Lycée Pilote Innovant International** LP2I près du Futuroscope : orienté vers les technologies nouvelles + travail par projet – 25/03
- **CEPMO** : Centre expérimental Pédagogique maritime en Oléron 18/03
- **Sections sportives** : tests de sélection organisés par les lycées (prendre contact à partir de janvier)

Pas de demande de dérogation dans ces cas



Les 2des GT à capacités limitées (Contingentées)

- 2de GT avec création et culture design
- 2de Sciences et technologie de l'hôtellerie restauration (STHR)
- 2de GT En établissement agricole

✓ Pas de demande de dérogation

Rappel : Calendrier et procédures

2^{ème}
trimestre

3^{ème}
trimestre

Intentions d'orientation :

- 2^{nde} GT ou 2^{nde} spécifique
- 2^{nde} pro + statut
- 1^{ère} année de CAP + statut

Avis provisoire du conseil de classe
Favorable/défavorable/réservé

Choix définitifs :

- 2^{nde} GT ou 2^{nde} spécifique
Lycée + (enseignements optionnels)
- 2^{nde} pro + statut
Lieu + spécialité ou famille de métiers
- 1^{ère} année de CAP + statut
Lieu + spécialité

Avis définitif du conseil de classe

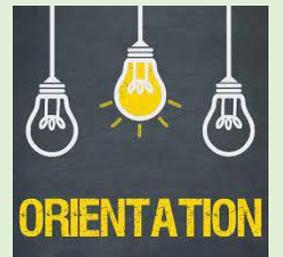


L'ordre des vœux

- Le 1^{er} vœu ne bénéficie pas de bonification automatique. Cependant, l'ordre des vœux est important car ceux-ci sont étudiés en respectant l'ordre saisi
- Quand un élève a une proposition d'affectation sur l'un de ses vœux :
 - Il est automatiquement refusé sur des vœux moins bien placés
 - Il conserve le bénéfice de sa liste supplémentaire sur ses vœux les mieux placés

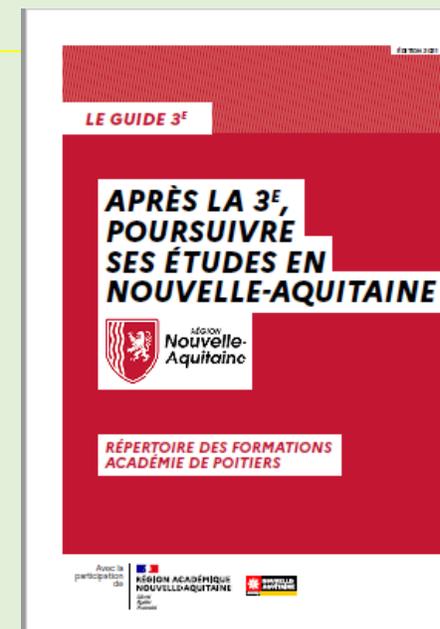
Les résultats de l'affectation sont communiqués aux familles

Il est impératif ensuite de finaliser l'inscription dans le lycée sur place ou en ligne (si cette possibilité est offerte par l'établissement) la semaine suivante



Quelle formation ? S'informer et vérifier

- Portes ouvertes des établissements (Février - avril)
- Mini-stages de découverte en Lycée (Janvier -mars)
- Périodes de découverte en entreprise = stage(s)
- Guide après 3^{ème} académie Poitiers rentrée 2022 : [lien](#)
- Padlet orientation.
- www.nouvelle-voiepro.fr (famille des métiers bac pro) : ONISEP
- Moteur de recherche formations post 3ème: ONISEP



Accompagnement et rendez-vous

- Avec le ou la professeur(e) principal(e) et / ou Psychologue EN en charge de l'orientation au collège

+ RDV possibles au **C.I.O. de NIORT**

Centre d'Information et d'Orientation

Du lundi au vendredi 9h-12h30 et 13h30-17h

- Le mercredi jusqu'à 17h30
- Ouvert pendant les vacances scolaires **05 16 52 69 29**

